



## BULLETIN ADHESION 2016-2017

### ASSOCIATION SONS D AVRIL

association loi du 1er juillet 1901 n° W336002045

Fondée le 27 août 2010, l'association SONS D'AVRIL s'est fixée comme objectifs :

**Valoriser via le patrimoine naturel les arts en général et la musique en particulier**

**Valoriser via la musique et les arts le patrimoine naturel en général et celui de la presqu'île en particulier.**

-1 la transmission artistique, en particulier la musique classique, via l'enseignement a) -des ateliers s'adressant à des amateurs, b) des master class s'adressant à des élèves engagés dans une carrière professionnelle c) des ateliers portes ouvertes d) des conférences, concerts-conférences, concerts gratuits ou payants 4) des concours publics tels le Tournoi International de Musique

-2 dans le cadre de cet enseignement, représentations publiques gratuites ou payantes avec tarifs sociaux : Une partie des activités de l'association « Sons d'Avril » s'exerce sous la dénomination d'Académie Musicale du Cap Ferret, et son appellation anglophone Cap Ferret Music Festival .

3 Promotion de l'art et des artistes peintres et artistes photographes en général et ceux de la presqu'île du Cap Ferret en particulier, via expositions, présentation des travaux, publications-

4 Mise en valeur du patrimoine naturel et architectural de la presqu'île de Lège Cap Ferret en donnant les concerts de l'Académie en extérieur dans des sites remarquables, avec des programmes musicaux et picturaux en relation avec le patrimoine naturel

5 Développer concrètement la création musicale par la présentation d'un compositeur vivant dans chaque programme de concert ou audition publique, par la création d'un concours annuel de composition, et par la création d'une banque de données via internet

6 Encourager et soutenir les jeunes talents qui se destinent à une carrière artistique, par la diffusion web, le soutien multimédia, et également par le rattachement à des concours existants via des épreuves de présélection de concours internationaux

7 diffuser ses activités artistiques, via tous supports multimédias tels livres, partitions, CD, DVD, téléchargements, publications, concerts.

L'adhésion est de 20 € par an. Elle permet d'être informé en priorité des événements à venir, de participer à l'AG annuelle, et de bénéficier d'invitations ou de réductions.

-----  
**Bulletin à retourner à :**

ASSOCIATION "SONS D'AVRIL" BP10, 25 avenue nord du phare 33970 CAP FERRET

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_  
Portable : \_\_\_\_\_

Confirme pour 2016- 2017 mon adhésion à Sons d'Avril. Ci-joint 20 € par chèque à l'ordre de « Sons d'Avril » ou espèces (entourer le mode choisi).

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_